

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN04320191008315

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Haute-Loire

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à ESPALY SAINT MARCEL le 8 octobre
2019

Visé Le : 8 octobre 2019

Monsieur Marc PHILIPPON
Directeur

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V04319078760001	Adjoint administratif territorial	Agent d'accueil et de secrétariat Plus de détail	Renonciation définitive	Temps non complet	COMMUNE DE BLAVOZY 43700 BLAVOZY	01/08/2019	04320190722226
V04319071846001	Adjoint administratif territorial	secrétaire Plus de détail	Renonciation définitive	Temps non complet	SIVOM DE FLEUVE EN VALLEES 43700 BLAVOZY	01/08/2019	04320190722226
V04319084877001	Adjoint administratif territorial	ATSEM Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps non complet	COMMUNE DE CAYRES 43510 CAYRES	25/11/2019	04320190906440